



## L'Épiphanie

### AVIS PUBLIC

#### PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 092

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité que le conseil municipal a adoptée, lors de la séance tenue le 21 janvier 2026, le Règlement numéro 092, intitulé « *Règlement numéro 092 établissant les taux de taxation et la tarification des services municipaux ainsi que les conditions de perception pour l'exercice financier 2026* ».

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il entrera en vigueur le jour de la publication du présent avis.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 22 janvier 2026

La greffière,

FLAVIE ROBITAILLE